



Date de génération de ce justificatif : 13/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

PIZZA DÉLUDA – Cessation d'activité

Référence :

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 10 juillet 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Cessations d'activité

PIZZA DÉLUDA Société par actions simplifiée en liquidation Au capital de 5 000 euros
Siège social et siège de liquidation : 4 Bis de Kerlis 56890 SAINT-AVE 900 381 013 RCS
VANNES En date du 30/06/2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la
dissolution anticipée de la Société à compter du 30/06/2026 et sa mise en liquidation
amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les
délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur David
ALLAIN, 4 Bis de Kerlis, 56890 SAINT-AVE, pour toute la durée de la liquidation, avec les
pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux
opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les
affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège
de la liquidation est fixé 4 Bis de Kerlis, 56890 SAINT-AVE. C'est à cette adresse que la
correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la
liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés
au Greffe du tribunal de commerce de VANNES, en annexe au Registre du commerce et
des sociétés. Pour avis. Le Liquidateur.

[Consulter cette annonce en ligne](#)